

Image not found or type unknown



droit a l'héritage en france d'un etranger

Par **sidahmed**, le **18/01/2010** à **23:13**

Bonjour, je suis un algérien résidant en Algérie et j'ai un bien d'héritage en France de mon frère décédé en Algérie, j'aimerais bien savoir comment se fait l'héritage? Est ce que c'est par rapport à la loi algérienne ou française .et quelles sont les démarches à suivre pour régler le problème.

J'aimerais bien avoir une réponse dans les plus bref délai .parce que je souffre énormément, je compte sur votre compréhension et je vous remercie chaleureusement